

Projet de territoire 2021 – 2027

Débats sur la proposition de projet de territoire faite par les élus

(Document-navette du 15 avril 2021 et mis à jour le 07 mai 2021)

Comité syndical du 19 mai 2021

Ce document est transmis aux membres du bureau du Codev qui débattront auprès des élus du Comité syndical le 19 mai 2021. Il reprend les contributions de ses membres récoltées suite à un atelier avec l'Adeupa (aperçu des diagnostics présentés à la Conférence des présidents) le 18 mars 2021, et à travers un formulaire en ligne et un temps d'échanges en visio le 07 mai dernier.

Nous présentons ici nos remarques à partir des 4 axes proposés dans le document-navette du 15 avril dernier (mis à jour le 07 mai).

AXE 1 - l'identité bretonne, une force à partager

AXE 2 - un art de vivre à cultiver

AXE 3 - une nature pleine de ressources

AXE 4 - une économie diversifiée et innovante

AXE 1 - l'identité bretonne, une force à partager

Axe décliné en 4 thématiques : culture / paysages / tourisme *et sport*¹ / manière de vivre et travailler ensemble

Le terme « identité bretonne »

L'« identité » a une place particulière en Bretagne, elle représente un élément structurant fort. Comme souligné dans le « document-navette », c'est une source d'enrichissement multidirectionnelle car elle intéresse de nombreux domaines. Elle se caractérise aussi par une « ambivalence » (assez typique aux territoires ruraux à forte personnalité) : d'une part, un sentiment de défiance vis à vis de ce qui vient de l'extérieur (un comportement autarcique par crainte de perte d'authenticité) et d'autre part, ce besoin de partager des valeurs communes au sein même de nos territoires et avec l'extérieur (la co-construction et l'« aller vers »).

L'enjeu pour nous repose notamment sur notre capacité à valoriser nos particularités.

- Notre identité c'est aussi notre « histoire » : il est donc important d'être en capacité de la « mémoriser » pour pouvoir s'y référer à bon escient et d'être en capacité de la transmettre, de l'utiliser (l'inclure dans des démarches innovantes),
- Coconstruire une stratégie « visible/lisible » qui démontre qu'il s'agit d' ATOUTS ?
- Prendre en compte les évolutions sociales : analyser la typologie actuelle de la population du COB : les autochtones, les néo-ruraux, les expatriés, la répartition générationnelle...
- Mieux cerner les nouvelles attentes afin d'assurer l'adhésion du plus grand nombre par des propositions adaptées...

Propositions :

- « Identités Centre bretonnes », pour se différencier du littoral, et au pluriel pour prendre la mesure des diversités.
- Intégrer davantage de dimensions aux termes patrimoines culturels : définir notamment le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel

L'élargissement de la notion d'identité culturelle au champ du paysage, du tourisme, et d'une manière d'être et de vivre est pertinent. Mais attention à ne pas dissoudre la culture dans le tourisme car on ne peut pas comparer notre territoire aux métropoles ou au littoral (*ex : les structures culturelles financées au nombre de visiteurs, est un modèle qui ne convient pas au Centre Bretagne*).

¹ Ajout au 07 mai qui n'a pas pu être pris en compte lors de notre concertation

La culture est vectrice de lien social au quotidien pour les habitants. Ici elle est très tournée vers le visiteur et arbore une forte dimension touristique (et potentiellement économique).

Les acteurs culturels du territoire ont comme 1^{er} objectif d'animer la culture pour tou.te.s et partout toute l'année. Ils sont préoccupés par l'accès à la culture pour tous, notamment la médiation en direction de publics spécifiques (EHPAD, scolaires, etc) et l'éducation artistique et culturelle, et par les droits culturels (prise en compte de toutes les cultures dans leur diversité) > **enjeu n°1 du Projet culturel actuel.**

Le rayonnement touristique de leurs actions est davantage secondaire.

Aussi, nous avons besoin de lieux où les visiteurs peuvent découvrir la culture locale et réciproquement, où des artistes de l'extérieur peuvent présenter leur travail. Le territoire a besoin de ces allers-retours et de cette ouverture.

Proposition : aborder la question des droits culturels et garder en tête ces 3 exigences : pouvoir accéder, pouvoir pratiquer, pouvoir contribuer.

Le tourisme devrait être abordé avec une dimension durable (écotourisme ou « slowtourisme»). Le développement des usages récréatifs et touristiques sans la dimension durable aurait pour conséquence à long terme de nuire au patrimoine naturel.

Encore une fois, le tourisme est très tourné vers l'extérieur et pas assez vers les populations locales. Il est à noter que la crise sanitaire fait émerger un nouveau type de tourisme en direction des habitants (le stay-cation).

Points de vigilance :

- Attention à ne pas dénaturer "l'âme" des lieux en voulant attirer des touristes.
- Préciser quelle forme de tourisme on veut développer sur nos territoires ? (si un habitant visite le centre Bretagne, va dans un site touristique le weekend, est-ce du tourisme ou du loisir ?)
- La langue bretonne est une question transversale qui devrait toucher tous les domaines, tourisme mais aussi culture, santé, économie...(cf PCT 2014-2020)

AXE 2 - un art de vivre à cultiver

Axe décliné en 5 thématiques : services / logement / mobilité / santé / numérique

Les services

Vivre à la campagne a évidemment des avantages indéniables surtout lorsque les conditions de vie urbaines deviennent « chaotiques ». Malheureusement, il y a une contrepartie fortement pénalisante : les difficultés d'**accès aux droits** suite à la désertion des services au public et du

Service Public souvent sous couvert de prétextes irrecevables pour les usagers et leurs représentants. Une attention particulière doit être apportée à des dispositifs de substitution inadaptés aux besoins réels et impérieux de la population : l'utilisateur comme le territoire COB ne sont de « seconde zone ». Le numérique bien qu'omniprésent dans nos organisations sociales ne peut être la principale réponse. Nous sommes donc légitimes à exiger une plus grande équité en la matière. La distorsion avec les agglomérations est flagrante, il faut rappeler le principe d'égalité du Service Public en tout point du territoire et le revendiquer.

Les services et l'ingénierie publics faisant défaut, cela nous prive de financements, de dispositifs, de capacité à animer et à communiquer (par rapport à d'autres territoires).

On peut aussi s'interroger sur l'absence des chambres consulaires sur le territoire COB... Les institutions doivent être présentes sur notre territoire et dans les débats.

Dans le document-navette, les objectifs sont très tournés vers l'accès à la consommation.

Ce thème questionne sur une meilleure répartition des services pour combattre la centralisation, et maintenir les commerces de proximité.

Propositions :

- mutualisation, mise en réseau pour élever le niveau des services publics. La solidarité interterritoriale peut être rappelée ici aussi et être une opportunité.

- Aborder les services sous l'angle de la mobilité ; permettre aux centres-bourgs d'irriguer en services les petits villages et lieux dits alentours pourrait éviter de devoir faire des kilomètres en voitures polluantes et de ralentir l'exode rural par les personnes âgées et les jeunes notamment, qui déménagent vers de plus gros pôles

- Aborder la culture sous l'angle des services à la population (cf. 1^{er} axe du projet culturel actuel).

Ex : Ecole de musique RMCCom : passage de l'EPCI d'une approche tourisme culture à une approche services à la population. Cet aspect de services à la population est primordial pour l'attractivité du territoire, c'est important de le faire figurer dans l'art de vivre à cultiver, on s'adresse vraiment à la population locale.

Points de vigilance : Revitaliser sans trop urbaniser

La mobilité

Il y a peu ou pas d'éléments sur la sobriété, mais il est à noter cette volonté de développer des dessertes en interdépartementalité.

Le maillage territorial ressort au travers le SCOT, il va conforter les petites villes. Qu'en est-il des petites communes ? Nous avons besoin d'une prise de position quant à la centralisation des services en général qui est très en lien avec la problématique de la mobilité en milieu rural.

Il y a une réflexion à pousser également sur la mobilité des jeunes, notamment pour l'emploi.

Propositions :

- Réduire la place de la voiture dans les centres-villes et mettre en avant le développement des pistes cyclables et accès piétons... idem pour les routes périphériques.
- Location de vélos / mobylettes / voitures sans permis à la journée ou au mois pour les jeunes qui n'ont pas le permis pourrait leur permettre de trouver du travail et de rester sur le territoire. C'est un investissement qui pourrait fournir du travail à une entreprise, et à ceux qui répareraient les véhicules.

La santé

- Cf. contribution de la commission santé envoyée par Isabelle Le Gal

Le numérique

- Intégrer la notion de Lowtech : de quoi avons-nous effectivement besoin ?
- Attention au tout numérique qui déshumanise.

Ex : la mode des musées virtuels depuis le Covid, la culture et l'art doivent se vivre en réel. Le virtuel doit être un outil occasionnel et non servir à palier un manque sur le territoire. Soutenons plutôt les assos locales qui le développent sur le territoire.

Points de vigilance :

- Les équipements renforcent l'attractivité du territoire, mais ils sont inutiles s'il n'y a pas une attention portée à leur fonctionnement sur du long terme.
- Les plans de relance, et les Appels à projets qui se préparent risquent de poser des critères excluant de fait les plus petites structures et les petits projets => comment les + grosses asso, peut-être plus institutionnalisées, peuvent aussi soutenir les plus petites ?

Nous avons besoin d'une meilleure coordination entre les associations et entre les associations et les élus. À la fois pour coconstruire des projets, mais aussi pour mutualiser des compétences, aller vers la population.

AXE 3 - une nature pleine de ressources

Axe décliné en 5 thématiques : agri-agro / énergies / économie circulaire / eau / biodiversité

Il y a une prise de conscience accrue de l'évolution de ces différents domaines mais finalement assez peu d'ambition.

Les mentalités ont évolué favorablement concernant la prise en compte des problématiques

environnementales. Vu l'importance des enjeux « écosystémiques » qui vont aller en s'accroissant, il semblerait opportun de créer un observatoire « sentinelle », afin de disposer d'indicateurs pertinents à destination des acteurs concernés. Un tel projet ne serait pas disproportionné vu notre contexte socio-économique dominant.

Propositions :

- Développer une offre et une demande alimentaire locales qui permettent à l'agriculture et l'agro d'être moins dépendante des aléas extérieurs.
- Développer la solidarité interterritoriale par bassin versant.
- Mieux penser aux conséquences de nos choix de développement (plus long terme)

Point de vigilance :

Il y a un manque d'engagement fort dans les Objectifs de développement durable

AXE 4 - une économie diversifiée et innovante

Axe décliné en 3 thématiques : formation/ entrepreneuriat / accueil

L'assise économique du COB repose essentiellement sur les secteurs « agri/agro ». Sans dénigrer les apports générés par leurs activités au bénéfice de la collectivité, notre territoire manque de diversification. Un renforcement de l'accompagnement en faveur des projets innovants ainsi que vis à vis des TPE/Indépendants serait certainement opportun.

Concernant l'agriculture, la finalité devrait être de développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement qui permette de réduire nos impacts, notamment sur l'eau.

On peut noter une contradiction dans le fait de vouloir à la fois développer les ZA et développer l'installation dans les bourgs ? On est **plutôt dans le soutien à une économie traditionnelle qu'à une économie de transition.**

Concernant la formation, il n'est pas suffisant d'adapter les formations aux besoins des entreprises du territoire, il faut aller plus loin et ouvrir l'accès à tous types de formation afin de permettre aux jeunes de se diversifier, de créer leurs emplois, d'innover... (*objectifs des campus connectés*)

Propositions :

- Penser la création d'une économie propre au territoire, plus résiliente
- Un engagement des communes à soutenir l'installation de petits commerces, voire racheter les fonds de commerce pour atteindre un équilibre au sein du Pays

- Compléter avec une offre « recherche et développement » en lien avec le milieu universitaire et ce dans le cadre du Contrat de réciprocity Brest / COB. *Par ex : élaboration d'une fonction RH mutualisée pour les TPE*
- Intégrer la dimension Économie Sociale et Solidaire
- Faciliter la création d'activités
- Maintenir les emplois et les activités par le soutien aux filières culture et tourisme (cf. Axe2 du Projet culturel 2014-2020)
- Intégrer la dynamique du projet de 'Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée du COB' qui vise la création d'emplois à hauteur du nombre de personnes qui en sont durablement privées sur le territoire d'expérimentation.

REMARQUES GÉNÉRALES

Le projet tel qu'il est manque de clarté, d'approfondissement, voire de subtilité sur certains sujets, ce qui laisse perplexe sur les engagements qui seront finalement pris. Le Contrat Local de Santé, le Projet Culturel de Territoire en cours (2014-2020), l'évaluation du programme leader, ainsi que toutes les dynamiques engagées par le Conseil de développement depuis mars 2020 et émanant du territoire et du PETR ne sont pas pris en compte.

La coopération

Le fait d'associer les élus et la « société civile » à cette réflexion sur le projet de territoire est essentielle. En effet, si nous avons la volonté d'appréhender le plus sereinement possible l'avenir, il nous faut faire évoluer aussi **la METHODE DE TRAVAIL dans un véritable principe de co-construction.**

Il serait aussi intéressant de disposer des organigrammes des services au sein du Pays, des EPCI, des communes et des élus pour trouver les bons interlocuteurs, recréer du lien entre la population et les administrés.

Il est primordial de palier au déséquilibre existant en COB par rapport à d'autres secteurs géographiques, cette particularité doit apparaître comme un défi à relever dans le projet de territoire.

L'orientation

Il est important de trouver l'équilibre entre développer (très utilisé dans le document) et orienter (peu voire pas utilisé). Il y a une multitude de tourisms, une multitude d'agricultures, de modèles économiques et même de manière de vivre. Veut-on devenir une "vitrine" ou valoriser notre patrimoine ? veut-on produire plus ou produire mieux... ? **Quelles sont les valeurs à défendre ?**

La jeunesse

(!) La thématique Enfance - jeunesse est peu traitée dans le document de manière générale. Il manque un état des lieux, des perspectives et des propositions fortes sur ce terrain-là qui est pourtant un vrai vecteur pour attirer les populations, durables comme estivales. Comment harmoniser les propositions des EPCI en matière d'animations/activités en direction des jeunes ? Ce sont des populations qui peuvent entrer très vite en perdition par désœuvrement. Il y a une disparité entre les EPCI et les départements également et aucune référence dans le document à l'éducation nationale, or les établissements culturels ont des problématiques liées aux spécificités du territoire.

L'harmonisation

Le Pays C.O.B. doit se positionner comme médiateurs entre des acteurs aux profils variés (agriculteurs, nouveaux arrivants, employés...). Les sujets ont besoin d'être traités en « transversalité », le Codev peut permettre cette mise en relation / en réseau de divers acteurs, habitants et élus du territoire.